

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le un février deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 24 janvier 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Attribution d'une subvention au Foyer Socio-éducatif du collège pour un voyage en Alsace du 8 au 12 avril 2024

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande de subvention du Foyer Socio-éducatif du collège dans le cadre d'un voyage en Alsace.

Le coût pour 53 élèves et 5 accompagnateurs est de 25 230 € soit 435 € par participant
La subvention sollicitée est de 1000 €

Suite à cet exposé, le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention de 1 000€ au Foyer Socio-éducatif du collège

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 01/02/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 07/02/24

et de la publication le : 07/02/24

Le Président,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.